

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Dienville
SEANCE DU 2 JUIN 2021

Date de la convocation : 28 mai 2021

Date d'affichage : 09 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux Juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Claude LARGE, maire.

Présents : ASSIER Roger, BOURCIER Céline, CARTIER Isabelle, COQUIN Mélisandre, DOYEN Florence, DUPONT Bruno, LARGE Claude, MAILLARD Francis, PAILLEY Régis, PETIT Catherine, RAVIER Sébastien, TABOURET Nathalie, VINZENT Franck

Représentés : AGRAPART Magalie par PETIT Catherine

Absent excusé : VERHAEGEN Yannick

Désignation Secrétaire de séance : Madame PETIT Catherine

La séance est ouverte.

Approbation du PV du conseil d'avril 2021

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

D2021_42 – Assainissement – Réhabilitation de réseaux

Le Maire rappelle aux membres que la commune assure la collecte et le traitement des eaux usées domestiques, assimilées domestiques et non domestiques.

Le 16 septembre 2020, le conseil municipal a voté la réhabilitation du réseau assainissement 3^{ème} tranche et 4^{ème} tranche pour un montant de 360 435.93 € TTC, avec comme support une étude confiée à l'époque à la Société SAFEGE. Ce coût des travaux n'englobait pas la partie des travaux de la rue Grégoire Royer et l'étude n'avait pas été réactualisée depuis une dizaine d'années.

Par conséquent, l'arrivée dans le réseau de la rue Royer d'un volume énorme d'eaux parasites nécessite des travaux importants supplémentaires et le montant total des travaux des tranches 3 et 4 s'élèvent donc à 468 077.63 HT, subventionnables à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau et 10 % par le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les travaux de réhabilitation des réseaux 3 et 4 et décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet Viardot.

D2021_43 – Location de terres communales

Mr Régis PAILLEY explique que lors de la séance du 17 Février dernier, il avait été décidé de louer à Mr Pierre PEILLARD, la moitié des parcelles ZS 5P et ZS 15, nommée « Les Grands Poiriers » pour une surface de 1ha 74a 28ca. Pierre PEILLARD n'étant plus intéressé par cette location, l'EARL PAILLEY se propose de reprendre cette location. Mr Régis PAILLEY étant concerné par cette affaire, sort de la salle afin que le Conseil puisse procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE de louer cette parcelle à l'EARL PAILLEY.

D2021_44 - Travaux d'aménagement de la place : choix de l'entreprise

Mr le Maire, Claude Large expose l'appel d'offre réalisé dans le cadre du projet de l'aménagement de la place avec l'accessibilité de l'église. Les travaux auraient lieu sur 12 semaines au lieu de 20 pour un montant total de 463 822.98 TTC, regroupant 2 lots (Lot 01 : VRD ; Lot 02 : Plantations-Espaces verts)

Mr Large explique que les subventions qui seraient octroyées, couvriraient 80% du projet ; détaillées ainsi :

- Région : 88 223.00 €
- DETR : 135 000.00 €
- DSIL : 56 000.00 €
- Conseil Dépt : 80 000.00 €

Après avoir énuméré l'analyse financière des offres, il ressort que l'offre la mieux disante est celle de :

- l'entreprise EIFFAGE (pour le lot 01 : VRD) pour un montant de 450 674.94 € TTC.
- l'entreprise IDVERDE (pour le lot 02 : Plantations-Espaces verts) pour un montant de 13 148.04 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTTE l'offre de l'entreprise EIFFAGE pour le lot 01 pour un montant de 450 674.94 € TTC.

ACCEPTTE l'offre de l'entreprise IDVERDE pour le lot 02 pour un montant de 13 148.04 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tous documents.

D2021_45 - Modification du temps de travail de l'agent d'entretien

Mme Catherine PETIT explique qu'il faudra modifier le temps de travail de l'adjoint technique territorial du service d'entretien. A ce jour, son contrat étant de 7h/semaine alors que cet agent effectue en réalité 8h20/semaine (Mairie et Maison de Santé). Elle demande à ce que cette modification intervienne à partir du 1er juillet 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE cette modification du temps de travail de l'agent technique d'entretien.

DÉCIDE qu'à partir du 1er juillet 2021, cet agent sera à 8h20/semaine.

D2021_46 - Prolongation du contrat de travail de l'agent à l'Agence Postale Communale

Mme Catherine PETIT, comme évoqué lors du précédent conseil, propose le renouvellement du contrat de l'agent postal communal. En effet, les travaux de réaménagement de la mairie avec intégration de l'agence postale communale ayant pris du retard, il est nécessaire de reconduire ce contrat. Mme PETIT propose de le renouveler jusqu'au 31 juillet 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTTE de renouveler le contrat de l'agent postal communal jusqu'au 31 juillet 2022.

D2021_47 - Clôture du poste de rédacteur

Mr Claude LARGE explique que l'agent titulaire du poste de rédacteur au sein du service administratif de la Commune est définitivement sorti des effectifs de la Mairie suite à sa mise à la retraite au 1er mai 2021. Ce poste peut donc être clôturé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de procéder à la clôture du poste de rédacteur au sein de la Mairie.

CHARGE le Maire de signer tous documents relatifs à cette procédure.

D2021_48 – Autorisation de gestion par le Groupement Forestier de la parcelle de bois ZD 200

Mr Régis PAILLEY demande à ce que le bois issu de la parcelle communale ZD 200, de 8a 40ca, composée principalement de frênes dépérissant, soit géré par le Groupement Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la gestion de la parcelle de bois ZD 200 par le Groupement Forestier.

QUESTIONS DIVERSES :

- Passage de la balayeuse : nous avons été informés à la Mairie dernièrement du planning de passage de la balayeuse pour 2021 par la CCRB (communauté de communes de la région de Bar/Aube) selon les dates suivantes :
Le 31 Mai ; le 26 Août ; le 28 Octobre.
Cependant, suite à une panne, la balayeuse n'a pas pu passer le 31 Mai. Ce passage sera évidemment reprogrammé.

TOUR DE TABLE :

Isabelle CARTIER :

- Prévision d'une réunion de la Commission « Animations-Festivités-Tourisme » le Mardi 29 Juin 2021 à 19h30 en salle du Conseil à la Mairie. Ordre du jour : organisation des animations 2021 ; concours photos pour le Label « Pavillon Bleu ».
- Journée du Soleil le Mercredi 07 Juillet 2021 au Lac organisée par la Ligue contre le Cancer et le Département avec animations « Pavillon Bleu ».
- SUN MUSIC a été retenu pour la sonorisation du Marché Artisanal du 18 Juillet 2021.

Régis PAILLEY :

- Une vente de bois a été proposée par l'ONF (coupe 16 et 30) mais les coupes sont restées invendues faute de preneurs au prix de retrait annoncé.
- Autorisation de gestion par le Groupement Forestier de la parcelle de bois communale ZD 200 (rajout de la délibération D2021_48 ci-dessus)
- L'entretien des chemins communaux est en attente
- Panneau lumineux en attente de réparation
- Vente de deux parcelles de la Barse : 14 et 15 pour 8 521 € ; 21 et 22 pour 2 488 € (ce qui représente un prix faible)
- Visite de Mr Préaux, l'architecte pour l'aménagement de la Mairie avec intégration de la Poste : nous attendons son retour pour lancer les consultations d'entreprises locales puisque le marché est inférieur à 90 000 €.

✚ Catherine PETIT :

- Dix containers spécifiques pour le recyclage des masques usagés ont été commandés dans le cadre d'un contrat avec la société VERSOO. Ces containers ont été déposés dans divers lieux de la Commune (Mairie, Maison de Santé, Capitainerie, Pharmacie, Foyer rural, Agence Postale, Complexe sportif...) pour permettre aux habitants de jeter leurs masques afin qu'ils puissent être recyclés plutôt que jetés dans les ordures ménagères.
- Projet à étudier : « Cabane à livres » à installer dans le village (accès libre pour échanger des livres) ; ce point sera étudié lors de la Commission « Développement Durable ».
- Prévision d'une réunion de la Commission « Développement Durable » le Mercredi 23 Juin 2021 à 18h00 en salle du Conseil à la Mairie.

✚ Francis MAILLARD :

- Suite à la réunion de la Commission Sports, il a été décidé de réserver les structures sportives aux compétitions officielles. Il faudra voir avec les deux clubs (USD et RuD) lorsque le planning sera donné en septembre pour l'utilisation des terrains.
- Prévoir la pose de buts homologués.
- En cas de besoin, l'utilisation du demi terrain des RuD se fera comme stipulé il y a plusieurs années.
- 1 tracteur tondeuse est hors-service : un devis de réparation va nous être adressé dans les prochains jours.
- Pompe d'arrosage : une étude est en cours pour l'adapter sur un autre véhicule pour libérer le tracteur.

✚ Mélisandre COQUIN :

- L'état des trottoirs de la Commune est à étudier : voir quelles possibilités existent pour traiter les mauvaises herbes ; ce point sera à l'ordre du jour de la Commission « Développement Durable » du 23 Juin 2021. Il est rappelé aux habitants que chacun doit nettoyer et entretenir le trottoir devant son habitation.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h40.

Fait à DIENVILLE, les jours, mois et an susdits

Le maire,

Claude LARGE

